

Préambule :

Les musiques du monde de tradition orale sont une composante forte des cultures traditionnelles du monde. Elles sont orales parce que non-écrites ou peu écrites, et sont transmises par un apprentissage oral c'est à dire par imitation reproduction, et parfois utilisation d'un système d'analyse bien différent de celui de la musicologie occidentale. C'est notamment le cas pour les formes classiques ou savantes qui, pour autant n'emploient qu'assez rarement l'écriture. Elles peuvent être éventuellement modales c'est-à-dire qu'elles ne suivent pas les règles harmoniques de la musique tonale (issues de la musique classique occidentale). Quelques exemples des musiques entrant dans ce champ : les musiques indiennes, ottomanes et arabes, celles des Balkans, du fest noz (inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2012) ...

La formation à ces musiques donne une place très importance à l'échange de type maître à disciple et à l'apprentissage en situation. Ce type de transmission est lui-même porteur d'une pensée artistique souvent différente de celle portée par la culture classique de l'Occident. A ce titre, Drom, qui œuvre à la connaissance des cultures du Monde a la volonté de prendre en compte voire de privilégier l'accès à des modes alternatifs d'apprentissage dans le cadre de ces formations.

Lexique :

Analyse musicale : l'analyse musicale est une discipline consistant en l'étude d'une œuvre musicale de façon à en comprendre la genèse, l'architecture et les dessins. En ethnomusicologie l'analyse permet de mettre en évidence des systèmes musicaux propres à la culture musicale concernée.

Articulation : l'articulation est l'art d'imiter les inflexions de la voix humaine, dans la pratique d'un instrument de musique. L'articulation consiste essentiellement dans la maîtrise des attaques, ainsi que dans la gestion des micro-silences entre les notes (silences d'articulations), qui donnent toute leur clarté au message musical. À l'époque de la musique ancienne, les nuances étaient beaucoup moins développées qu'aujourd'hui, mais l'articulation était alors un des moyens principaux d'expression.

Intonation : l'intonation musicale ou la justesse d'intonation définit la précision de la hauteur des notes de musique jouées ou chantées, par comparaison avec un système d'accord de référence.

Maîtres : détenteurs reconnus par leurs pairs et leurs communautés d'une culture musicale donnée et compétents dans la transmission de cette tradition ( ici le mot tradition est utilisé dans son sens le plus large).

REFERENTIEL DE COMPETENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p><b>I-Jouer des thèmes issus d'un répertoire d'une musique du monde de tradition orale donnée</b></p> <p>1. Mémoriser et reproduire les thèmes étudiés issus d'une musique du monde de tradition orale donnée</p> <p>en restituant sur son instrument (ou vocalement), après un apprentissage oral, le rythme, le tempo, la structure des thèmes, la ligne mélodique, les intonations, le timbre vocal ou instrumental</p> <p>→ afin d'introduire des thèmes représentatifs de la tradition étudiée dans sa pratique musicale, son répertoire</p> <p>2. Appliquer les modes de jeu collectif relatifs à la tradition donnée</p> <p>en s'intégrant au groupe selon les différents rôles existants ou requis dans la tradition étudiée (accompagnant, soliste, meneur, improvisateur...), en jouant en synergie avec le groupe</p> <p>→ afin d'intégrer les thèmes de la tradition étudiée à une pratique d'orchestre et de diversifier ses modes de jeu collectif</p>	<p>Mise en situation professionnelle orale, par le jeu d'ensemble d'un ou plusieurs thèmes musicaux imposés par le maître.</p> <p>Durée : 10 minutes</p>	<p><u>[C1.1] Conformité du jeu avec le ou les thèmes originaux</u></p> <p>Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à reproduire le thème imposé en respectant ses éléments constitutifs : le rythme, le tempo, la structure des thèmes, la ligne mélodique, l'intonation, le timbre vocal ou instrumental</p> <p><i>Sur 3 points :</i></p> <p><i>0&gt; le jeu du ou de la candidat.e ne correspond pas au thème original imposé</i></p> <p><i>1&gt; le jeu est hésitant, plusieurs éléments ne sont pas correctement reproduits</i></p> <p><i>2&gt; le jeu démontre une maîtrise partielle des éléments constitutifs du thème</i></p> <p><i>3&gt; la restitution du thème est parfaitement maîtrisée</i></p> <p><u>[C1.2] Intégration à un jeu d'ensemble</u></p> <p>Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à s'intégrer à l'orchestre en suivant les règles appropriées.</p> <p><i>Sur 3 points :</i></p> <p><i>0&gt; le jeu du ou de la candidat.e ne prend pas en compte les autres musiciens de l'ensemble</i></p> <p><i>1&gt; le.la candidat.e manifeste une bonne volonté mais rencontre des difficultés à prendre sa place dans le groupe,</i></p> <p><i>2&gt; le.la candidat.e joue en bonne intelligence avec le groupe</i></p> <p><i>3&gt; le.la candidat.e joue en synergie avec le groupe tout en étant moteur/force de proposition</i></p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p><b>II - Employer des techniques vocales et/ou instrumentales appropriées à la tradition orale donnée/étudié</b></p> <p>1. Reproduire les techniques vocales ou instrumentales spécifiques de la tradition donnée</p> <p>à travers l'émission du son, l'intonation, l'exécution des ornements, les détachés éventuels et les articulations présents dans la tradition et tels qu'expliqués par le maître</p> <p>→ afin de renforcer/enrichir son langage musical de ces nouveaux éléments techniques</p> <p>2. Adapter ces techniques à son instrument dans le cas où il n'est pas présent dans la tradition musicale concernée</p> <p>à travers l'émission du son, l'intonation, l'exécution des ornements, les détachés éventuels et les articulations correspondants aux techniques présentes dans la tradition et tels qu'expliqués par le maître</p> <p>→ afin de renforcer/enrichir son langage musical de ces nouveaux éléments techniques</p>	<p>Mise en situation professionnelle orale par le jeu individuel sur un thème choisi par le ou la candidat.e appartenant au répertoire abordé en formation.</p> <p>Evaluation individuelle comme soliste ou accompagnateur.trice.</p> <p>Durée : 3 minutes</p> <p>Cette épreuve permet également d'évaluer le bloc de compétences III: Interpréter des thèmes musicaux issus d'un répertoire de musiques du monde dans le respect des éléments stylistiques</p>	<p><u>[C2.1] Critère : Conformité du jeu avec les techniques du répertoire original : émission du son, intonation, exécution des ornements, des détachés, des articulations</u></p> <p>sur 3 points :</p> <p>0&gt; le jeu du ou de la candidat.e ne respecte pas les techniques appropriées</p> <p>1&gt; seuls quelques éléments techniques ont été perçus et restitués</p> <p>2&gt; les éléments techniques ont été perçus mais leur exécution n'est pas encore suffisamment solide</p> <p>3&gt; les techniques sont exécutées conformément à la proposition du maître</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p><b>III-Interpréter des thèmes musicaux issus d'un répertoire de musique du monde de tradition orale dans le respect des éléments stylistiques</b></p> <p>1. Utiliser des timbres vocaux et instrumentaux caractéristiques de la tradition musicale donnée</p> <p>en s'appuyant sur les propositions du maître et les contenus pédagogiques, et en réinvestissant ses propres compétences musicales antérieures</p> <p>→ afin de restituer ou de se rapprocher des subtilités de timbres vocaux et instrumentaux des maîtres de la tradition musicale donnée</p> <p>→ afin de s'approprier ces éléments de timbres caractéristiques de la tradition donnée dans sa pratique artistique</p> <p>2. Pratiquer des formes rythmiques utilisées dans la tradition musicale donnée</p> <p>en s'appuyant sur les propositions du maître et les contenus pédagogiques, et en réinvestissant ses propres compétences musicales antérieures</p> <p>→ afin de restituer ou de se rapprocher des subtilités rythmiques du répertoire tel qu'interprété par les maîtres de la tradition donnée</p> <p>→ afin de s'approprier ces formes rythmiques caractéristiques de la tradition donnée dans sa pratique artistique</p>	<p>Mise en situation professionnelle orale par le jeu individuel sur un thème choisi par le ou la candidat.e appartenant au répertoire abordé en formation.</p> <p>Evaluation individuelle comme soliste ou accompagnateur.trice.</p> <p>Durée : 3 minutes</p> <p>(Même épreuve que pour le bloc II : Employer des techniques vocales et/ou instrumentales appropriées)</p>	<p><u>[C3.1] Choix du thème approprié à l'instrument et aux circonstances</u></p> <p>Le jury évaluera la cohérence entre le thème choisi et les conditions de sa réalisation, les thèmes pouvant être plus ou moins adaptés à certains instruments, au niveau de compétences de l'interprète, et au temps imparti.</p> <p><i>Sur 2 points :</i></p> <p>0 &gt; le.la candidat.e a choisi un thème inapproprié</p> <p>1 &gt; le thème choisi a mis le.la candidat.e en difficulté</p> <p>2 &gt; le choix du thème a été approprié et permis de valoriser l'expression musicale du ou de la candidat.e.</p> <p><u>[C3.2] Qualité et richesse d'interprétation, appropriation du style musical : timbres vocaux ou instrumentaux, formes rythmiques, ornements, nuances, improvisation, variations.</u></p> <p>Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat.e à s'approprier la diversité des éléments stylistiques dans le respect du répertoire original.</p> <p><i>Sur 6 points :</i></p> <p>0 &gt; le.la candidat.e n'a utilisé aucun des éléments stylistiques</p> <p>2 &gt; le.la candidat.e a utilisé quelques éléments stylistique et/ou a manqué de cohérence dans leur emploi</p> <p>4 &gt; le.la candidat.e a utilisé les éléments stylistiques sans personnalisation</p> <p>6 &gt; le.la candidat.e a utilisé avec pertinence les éléments stylistiques et a personnalisé son interprétation en créant un sentiment musical.</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p>3. Appliquer l'ornementation caractéristique de la tradition musicale donnée</p> <p>en s'appuyant sur les propositions du maître, les contenus pédagogiques, et en réinvestissant ses propres compétences musicales antérieures</p> <p>→ afin de restituer ou de se rapprocher des subtilités ornamentales du répertoire portées par les maîtres de cette tradition</p> <p>→ afin de s'approprier ces ornements caractéristiques dans sa pratique artistique</p> <p>4. Appliquer des nuances caractéristiques de la tradition musicale donnée</p> <p>en s'appuyant sur les propositions du maître, les contenus pédagogiques, et en réinvestissant ses compétences musicales à bon escient</p> <p>→ afin de restituer ou de se rapprocher des nuances interprétées par les maîtres de cette tradition</p> <p>→ afin de s'approprier ces nuances caractéristiques dans sa pratique artistique</p> <p>5. Pratiquer l'improvisation, ou les variations caractéristiques de la tradition musicale donnée</p> <p>en s'appuyant sur les propositions du maître, les contenus pédagogiques, et en réinvestissant ses compétences musicales à bon escient</p> <p>→ afin de restituer ou de se rapprocher des improvisations ou variations interprétées par les maîtres de cette tradition</p> <p>→ afin de s'approprier ces improvisations et variations caractéristiques dans sa pratique artistique</p>		

REFERENTIEL DE COMPETENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p><b>IV– Analyser des thèmes caractéristiques de la tradition orale donnée</b></p> <p>1. Reconnaître et identifier les éléments stylistiques d'un répertoire issu de la tradition orale donnée</p> <p>en se basant sur le répertoire étudié au cours de la formation et composé de thèmes caractéristiques de la tradition donnée</p> <p>→ afin de consolider ses connaissances de l'esthétique portée par la tradition orale donnée</p> <p>2. Décrire et analyser un thème du répertoire issu de la tradition orale donnée</p> <p>en utilisant ses propres mots et le vocabulaire approprié relatif à la tradition (concernant la structure de la pièce musicale/des thèmes musicaux, le(s) mode(s), le(s) rythme(s), l'instrumentation...)</p> <p>→ afin de favoriser l'autonomie nécessaire à l'approfondissement de l'esthétique portée par la tradition orale donnée</p> <p>3. Contextualiser les thèmes étudiés dans la tradition orale donnée</p> <p>en s'appuyant sur les apports théoriques de la formation (lors des séquences dédiées), les échanges formels et informels avec le maître et autres intervenants, ainsi que dans le cas de formations à l'étranger, sur son expérience in situ.</p> <p>→ afin d'accéder à d'autres manières de penser et de transmettre la musique inhérente à la culture de la tradition orale donnée</p>	<p>Une présentation orale du thème qui aura été interprété par le ou la candidat.e en situation de jeu individuel.</p> <p>Durée : 2 minutes</p>	<p><u>[C4.1] Pertinence et précision de la description et de l'analyse</u></p> <p>sur 2 points :</p> <p>0&gt; le.la candidat.e ne parvient pas à décrire sa prestation individuelle</p> <p>1&gt; le.la candidat.e décrit sa prestation mais l'analyse musicale reste insuffisante, le vocabulaire est parfois inapproprié</p> <p>2&gt; le.la candidat.e décrit et analyse clairement son interprétation</p> <p><u>[C4.2] Pertinence et précision de la contextualisation</u></p> <p>sur 1 point :</p> <p>0&gt; le.la candidat.e ne contextualise pas</p> <p>0,5&gt; le.la candidat.e présente insuffisamment ou de manière parfois erronée le contexte de jeu de la pièce choisie</p> <p>1 &gt; le.la candidat.e présente parfaitement le contexte du thème étudié : conditions de jeu, origine, interprète...</p>